



AVIS de Publicité n° 2020-2

GRAND PORT MARITIME DE LA REUNION

Commune du PORT

DISPONIBLE :
Une surface de 193 m²
De magasin 11

Activité Pressentie :
Pêche

Site du Port Ouest de
PORT REUNION

Surface foncière/ immobilière et Disponibilité	Particularités du site/ Réseaux		
<p>Surface totale à développer : 193 m² de magasin 11</p> <p>Pas de division parcellaire possible</p> <p>Disponibilité pour aménagement : immédiate</p> <p>Durée de mise à disposition : 2 ans minimum Durée souhaitée à formuler par le demandeur</p> <p>Visite de site possible, sur rendez-vous</p> <p>Autres informations : nous consulter</p>	<p>Connexion aux réseaux (électricité, eau potable, eaux usées etc.) : nous consulter</p> <tr> <th colspan="2" data-bbox="831 1037 1497 1077" style="text-align: center;">Urbanisme</th> </tr> <p>Commune concernée par un PPRN : nous consulter</p> <p>Autres informations : nous consulter</p>	Urbanisme	
Urbanisme			
Conditions financières	Compétences attendues		
<p>Redevance domaniale : applications des Tarifs et Conditions d'Usage des outillages publics et redevances domaniales en vigueur</p> <p>Autres informations : nous consulter</p>	<p>Activité en lien avec la pêche</p> <p>Expertise technique</p> <p>Volume d'emplois</p>		
<p>Les dossiers (demandes manuscrites, accompagnées des justificatifs d'identité valable - KBIS < 3 mois pour les sociétés, de la description détaillée des activités pressenties, des projets de développement, etc.) sont à adresser au :</p> <p>GPMDLR – DIRECTION DES SERVICES GENERAUX ET JURIDIQUES SERVICE DOMANIAL 2 Rue Evariste de Parny BP 18 – 97 821 – LE PORT CEDEX. Tel : 0262 429 183 Fax : 0262 424 790 Mail : domanial@reunion.port.fr</p> <div style="text-align: right;">  </div> <p style="text-align: center;">DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS FIXEE AU 6 MARS 2020</p>			

PLAN

